ISSN: 2665-7473 Volume 3: Numéro 2



# Innovation Sociale : Considérations Conceptuelles et Théoriques d'un Concept en Vogue, pourtant Méconnu

## Social Innovation: Conceptual and Theoretical Considerations of a Trendy but still Little-Known Concept

#### **NAFIL Youssef**

**Doctorant** 

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi

Université Mohammed V de Rabat

Laboratoire de Recherche en Compétitivité Economique et Performance Managériale

(LARCEPEM)

Maroc

youssef.nafil7@gmail.com

**Date de soumission**: 01/03/2020**Date d'acceptation**: 10/04/2020

Pour citer cet article :

NAFIL. Y (2020) « Innovation Sociale : Considérations Conceptuelles et Théoriques d'un Concept en Vogue, pourtant Méconnu », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 3 : Numéro 2 » pp : 738-753

**Digital Object Identifier:** <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.3778988">https://doi.org/10.5281/zenodo.3778988</a>

ISSN: 2665-7473 Volume 3: Numéro 2



#### Résumé

Les domaines scientifiques et techniques étaient depuis toujours le berceau du développement de l'innovation. Désignant l'exploitation d'une invention dans des organisations, notamment lucratives, l'innovation a été à partir des années 1930 introduite par Schumpeter (père fondateur de l'innovation) dans l'économie et la gestion. Cela a élargi par la suite l'horizon de ce concept, qui a commencé à être utilisé pour appréhender les innovations organisationnelles et institutionnelles en société. Plus tard (à partir des années 1970), les crises économiques et l'aggravation des défis sociaux et environnementaux qu'elles posent, ont conduit l'innovation à être encore plus sociale, et prendre de nouveaux éléments en compte : satisfaction des besoins sociaux et socioéconomiques non ou mal satisfaits par le marché et/ ou l'Etat au profit des populations défavorisées, accompagnement des mouvements sociaux dans leur quête d'égalité...Il s'agit donc d'un nouveau type d'innovation, à savoir l'Innovation Sociale. L'objectif de notre article est d'exposer les résultats de notre recherche documentaire sur ce concept. Nous montrerons qu'il s'agit d'un concept difficile à définir, aux multiples compréhensions et paradigmes, et que même des chercheurs en sciences humaines et sociales peuvent le confondre avec d'autres concepts qui lui sont proches. Nous montrerons également qu'il ne dispose pas encore de conceptions théoriques directes qui lui sont propres, mais que d'autres théories, utilisées en sciences de gestion et management peuvent être appliquées à son étude et appréhension. Ainsi, nous mettrons le point sur d'autres éléments parmi les plus importants en matière d'Innovation Sociale.

Mots clés: Innovation Sociale; Besoins Sociaux; Impact Social; Concept; Définitions.

#### **Abstract**

Scientific and technical fields have always been the origin of innovation development. Designating the exploitation of an invention in organizations, especially for-profit ones, innovation was introduced by Schumpeter (founding father of innovation) into the economy and management from the 1930s onwards. This subsequently broadened the horizon of this concept, which began to be used to apprehend organizational and institutional innovations in society. Later (from the 1970s onwards), economic crises and the aggravation of the social and environmental challenges they cause, led innovation to be even more social, and to take new elements into account: satisfying social needs unmet by the market and/or the public sector for disadvantaged groups and individuals, accompanying social movements in their quest for equality... This is therefore a new type of innovation, namely Social Innovation. The objective of our article is to present the results of our documentary research on this concept. We will show that it is a difficult concept to define, with multiple understandings and paradigms, and that even researchers in the humanities and social sciences can confuse it with other concepts that are close to it. We will also show that it does not yet have its own direct theoretical conceptions, but that other theories, used in economics and management sciences can be applied to its study and apprehension. Thus, we will point out some of the most important elements in the field of Social Innovation.

**Keywords:** Social Innovation; Social Needs; Social Impact; Concept; Definitions.

ISSN: 2665-7473

Volume 3 : Numéro 2



#### **Introduction:**

L'innovation a longtemps été un concept privilégié par les différents domaines scientifiques et techniques. Dans ce sens, ses principaux fondements ont été mis en place par Schumpeter, considéré comme le père fondateur de l'innovation. Il était également derrière son introduction, dès les années 1930, dans les domaines de l'économie et la gestion des entreprises et de la production. De ce fait, il a considéré l'innovation comme une création destructrice, une nouvelle combinaison de facteurs de production, ou encore un moyen au service du changement radical. Toutefois, une autre pensée, sociologique cette fois-ci, est apparue, dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle (FONTAN, 2008), pour essayer de montrer que cette innovation a aussi des aspects sociaux : caractère social de toute innovation, même scientifique (exemple : participation de plusieurs acteurs à la mise en place et la diffusion l'innovation), l'habilité d'une innovation à être inclusive et profiter à tous, et la considération des innovations organisationnelles et institutionnelles 1 comme des soubassements d'une innovation plus socialisée ou des étapes dans le processus de son émergence. Ceci a donné naissance à l'Innovation Sociale (IS) au début des années 1970, et qui peut être définie, selon les travaux du CRISES<sup>2</sup>, comme tous les nouveaux biens, services, idées...dont l'objectif est de répondre aux besoins et aspirations sociaux, non ou mal satisfaits par le marché et/ ou l'Etat, pour les individus et populations vulnérables.

Notre article a pour objectif de présenter les résultats du travail de recherche documentaire que nous avons réalisé sur le concept de l'IS. A travers cela, nous avons essayé d'exploiter profondément une littérature maigre et dispersée sur ce concept vague, relativement nouveau et non encore stabilisé en langue. Ceci exprime la valeur ajoutée de notre travail, celle de l'enrichissement du répertoire de recherches dans le domaine de l'IS. De ce fait, nous avons structuré notre papier en 4 parties. La 1ère met l'accent sur la difficulté de définir l'IS, présente certaines de ses définitions et paradigmes, et souligne la question de sa distinction des autres concepts qui lui sont proches. Dans la 2ème partie, nous avons choisi d'aborder certains éléments des plus importants en matière d'IS, à savoir : son émergence, ses acteurs, et sa territorialité. Ensuite, en 3ème partie, nous avons exposé les approches théoriques de l'IS et

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Exemple d'une innovation organisationnelle : nouveaux modes de gouvernance des entreprises. Exemple d'une innovation institutionnelle : nouvelles institutions qui influencent la société et les rapports sociaux entre les individus.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Centre de Recherche sur les Innovations Sociales de l'université de Québec à Montréal.

ISSN: 2665-7473

Volume 3 : Numéro 2



analysé les théories les plus abordées dans le cadre de ce concept pour en choisir la théorie la plus pertinente pour le reste de nos travaux de recherche en IS. Finalement, la 4<sup>ème</sup> partie a été le moment de montrer que l'IS avait aussi une facette obscure.

#### 1. Innovation Sociale : Essai de Définition

Dans les paragraphes suivants, nous montrerons que définir l'IS n'est pas une tâche facile et nous présenterons certaines définitions et paradigmes des plus utilisés de ce concept, tout en mettant le point sur la nécessité de ne pas le confondre avec les concepts qui lui sont proches.

## 1.1. Difficulté de Définition de l'Innovation Sociale et Pluralité de ses Paradigmes :

L'IS présente de plus en plus la tendance chez les chercheurs, les politiciens, les organisations internationales et d'autres acteurs (SINCLAIR et BAGLIONI, 2014). Pourtant, elle n'a pas une seule définition consensuelle à laquelle adhèrent tous ces acteurs (MONTGOMERY, 2016), et ce, car le concept est difficile à définir, vague, relativement nouveau, et non encore stabilisé en langue. Ainsi, il est très souvent confondu avec un certain nombre de concepts qui lui sont proches, mais qui n'en ont pas la même signification, principalement : l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), l'entrepreneuriat social, l'entreprise sociale, le Social Business (au sens de Mohammad YUNUS) et le modèle du BoP (Bottom of the Pyramid) (MONTGOMERY, 2016).

Plus profondément, ce conflit de définitions de l'IS résulte du fait qu'elle n'est jamais neutre, mais plutôt politiquement et socialement construite (NICHOLLS et MURDOCK, 2012). La question est de savoir comment l'IS peut être construite socialement et politiquement pour défendre ou contester l'hégémonie néolibérale et la gouvernance technocratique. Ce questionnement fait ressortir 2 paradigmes possibles pour la définition de l'IS selon la manière dont elle est construite (innovation positionnée dans le cadre d'un marché libre VS innovation qui essaye de contrecarrer les forces conservatrices qui souhaitent renforcer ou préserver l'exclusion sociale). Il s'agit des 2 paradigmes technocratique et démocratique (JESSOP et al., 2013).

D'autres paradigmes de définition de l'IS existent. Nous pouvons en citer 3 selon l'analyse de RICHEZ-BATTESTI et al. (2012) : L'IS comme outil de modernisation des politiques

ISSN: 2665-7473

Volume 3: Numéro 2



publiques, l'IS comme outil au service de l'entrepreneuriat social, et l'IS comme système d'innovation territorialisé, participatif et inclusif. Ainsi, nous pouvons encore en rajouter 2, non contradictoires cette fois-ci, mais complémentaires, et que nous avons pu constater d'après notre recherche documentaire : le paradigme qui lie l'IS à des activités marchandes pour répondre aux besoins sociaux (ici nous pouvons aborder, entre autres, l'ESS) et le paradigme purement social de l'IS (où les objectifs de l'IS sont atteints sans recours aux opérations économiques).

## 1.2. Quelques Définitions pour l'Innovation Sociale :

L'IS a été définie par plusieurs acteurs de différentes catégories : des chercheurs, des organisations (exemples : le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire CESS de France, la Commission Européenne à travers le Bureau des Conseillers de la Politique Européenne BEPA...), mais aussi des politiques et programmes (exemples : l'appel à projets «Germaine Tillion» <sup>3</sup> et le prix «Egaltitude» <sup>4</sup> en Wallonie, Belgique). Pour mieux comprendre ce concept, nous avons choisi 3 définitions qui lui ont été données par des auteurs chercheurs. Là encore, il s'agit de présenter ces 3 définitions selon les 3 niveaux d'analyse de l'IS de CLOUTIER (2003) : l'individu, le milieu, et l'entreprise. La première définition, centrée sur l'individu, est donnée par TAYLOR (1970). Il définit l'IS comme étant une réponse nouvelle à des besoins sociaux chez des personnes vulnérables, tout en mettant l'accent sur l'importance de la collaboration entre plusieurs acteurs sociaux dans ce processus, dont les bénéficiaires eux-mêmes. Dans le niveau d'analyse relatif au milieu, l'IS pour GUERON (1984) fait référence à la création de nouvelles institutions et au changement du rôle de celles qui existent dans l'objectif de créer une meilleure qualité de vie pour les individus. Troisièmement, au sein des entreprises, l'IS selon DEBRESSON (1993) désigne le développement du savoir, de l'apprentissage et des connaissances chez les travailleurs dans les entreprises. Les relations interpersonnelles et sociales entre ces salariés et les rapports hiérarchiques et organisationnels en entreprises sont des points qu'il faut aussi améliorer, voire optimiser, et donc mettre en place une nouvelle organisation sociale qui permettra l'atteinte des objectifs techniques de l'innovation. Nous comprenons que l'IS est une condition de l'innovation technologique (GORDIN, 1989; BENCHEIKH, 1986).

<sup>3</sup> Appel à projets Germaine Tillion en innovation sociale, DGO6 et Wallonie, 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Prix Egaltitude 2014, Wallonie, 2014, www.egaltitude.wallonie.be



Selon CLOUTIER (2003), il semble que ce soit CHAMBON, DAVID et DEVEVEY (1982) qui aient le plus largement contribué à la conceptualisation de l'IS. Pour eux, elle n'est pas forcément quelque chose de nouveau (la nouveauté est relative), mais plutôt des actions, des pratiques, ou des produits qui font une rupture avec le passé, et qui sont différents de l'existant et du traditionnel, et ce, en termes d'utilité et d'innovation (cela peut même être basé sur ce qui existe déjà). Selon les 3 auteurs, il faut analyser 4 éléments concernant l'IS: sa forme, son processus de création et de mise en œuvre, ses acteurs et les objectifs de changement qu'elle poursuit.

## 1.3. Distinction de l'Innovation Sociale des Concepts qui lui sont Proches :

Notre revue de la littérature sur l'IS nous a amenés à la distinguer des autres concepts qui lui sont proches, principalement l'entrepreneuriat social, l'ESS, et l'entreprise sociale. De ce fait, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : L'entrepreneuriat social, considéré dans le sens large (en englobant les activités marchandes qui ont une finalité sociale et les activités purement sociales où il y absence des opérations économiques, que ce soit chez des personnes ou des organisations lucratives ou non lucratives) est la matérialisation de l'IS sous formes officielles et non officielles, formelles et non formelles, de projets, d'organisations (associations, coopératives, entreprises sociales, Social Businesses...) et d'économies (marchande, non marchande, non monétaire) qui essayent d'atteindre leurs objectifs sociaux (ou sociaux et économiques) afin de créer de la valeur sociale pour certains individus et groupes défavorisés, et réaliser grâce à cela un impact social positif dans la société.

## 2. Innovation Sociale : Emergence, Acteurs, et Territorialité

Après les définitions de l'IS, nous verrons dans la présente partie d'autres éléments que nous avons jugés très importants dans le cadre de la revue de la littérature sur l'IS, à savoir : le contexte de son émergence et son développement, ses acteurs clés et son ancrage territorial.

## 2.1. Contexte d'Emergence et de Développement de l'Innovation Sociale :

Selon DANDURAND (2005), le développement du concept de l'innovation est passé par 3 étapes : une étape de limitation (années 1990), une étape de généralisation (années 2000), puis une étape de spécialisation (actuellement). Dans l'étape de limitation, l'innovation est technologique et axée autour de l'entreprise. Les travaux qui se sont proposés de l'étudier se

ISSN: 2665-7473

Volume 3: Numéro 2



focalisent sur l'étude des déterminants des activités innovatrices et leurs effets sur l'efficience économique et technologique dans les entreprises (ZOUIRI et BENNANI, 2019). Dans l'étape de généralisation, elle a été définie d'une manière plus large, en la liant à toutes les améliorations et les développements dans les produits et services, les techniques de production, les canaux de commercialisation...sans intégrer le côté social. Ce dernier a été relevé avec la crise financière de 2008, d'où le renforcement de l'émergence de l'IS. Dans la phase de spécialisation, il s'agit de déterminer les différentes catégories qui relèvent de chaque type d'innovation, y compris l'IS.

Ce caractère récent de l'IS est corroboré par HOWALDT et SCHWARZ (2010), et RICHEZ-BATTESTI et OSWALD (2010) qui considèrent que l'IS est une notion qui a fait son apparition pendant la dernière décennie, en réponse à ce que les innovations technologiques et industrielles ont causé comme dégâts pour l'Homme sur le plan social et environnemental. Cependant, le terme IS a été utilisé depuis 1970 par TAYLOR et GABORD. Selon COOPERRIDER et PASMORE (1991), TAYLOR aurait donc été le premier à l'utiliser. Nous pouvons même nous référer à d'autres périodes antérieures en matière d'émergence de l'IS, notamment la période de la crise de 1929/1930 (MARTEL et LEVESQUE, 1986-85), ou les différentes formes d'associationnisme dont nous fait part le sociologue LAVILLE (2016) et qui datent des 18ème et 19ème siècles, voire avant.

Le nouveau modèle de développement qui caractérise nos sociétés contemporaines et l'économie actuelle reposerait sur l'innovation continue, caractéristique de l'IS, contrairement à l'innovation technique radicale et qui se produit en grappes. Cette hypothèse est confirmée par une nécessité qu'exprime la conjoncture actuelle ; l'innovation (sociale notamment) est perçue comme un remède face à la crise systémique – au même temps économique, sociale, environnementale et culturelle – à laquelle se trouvent confrontées les sociétés occidentales et autres (BESANÇON et CHOCHOY, 2013).

#### 2.2. Acteurs-Clés de l'Innovation Sociale :

L'Union Européenne rattache à l'IS l'entreprise sociale comme acteur central (Commission Européenne, 2011). BOUCHARD (2011) souligne, quant-à-elle, le terreau propice des

ISSN: 2665-7473

Volume 3 : Numéro 2



entreprises d'économie sociale. Nous avons aussi, selon le guide de l'IS de l'UNIPSO<sup>5</sup>, les associations, les fédérations, les pouvoirs publics, les entreprises privées...

Il s'agit donc d'une multitude d'acteurs individuels et collectifs, de tous les types et tous les secteurs (privé, public et tiers secteur) qui sont impliqués dans l'IS. Dans ce contexte, l'IS serait une innovation participative, inclusive et qui invite tous les acteurs à agir : les acteurs du marché, de l'Etat et de la société civile (HEEKS et al., 2014).

#### 2.3. Territorialité de l'Innovation Sociale :

Les écrits qui traitent de la relation entre l'IS et le développement territorial certes ne sont pas nombreux (AYDALOT, 2006), mais cette relation existe, et est très solide et étroite. Ainsi, les territoires privilégiés des actions de solidarité (IS) sont le niveau local et départemental dans l'objectif de créer une relation de proximité (COLLETTE et PIGE, 2008). L'un des domaines principaux de l'IS est son application au développement territorial (exemple : MOULAERT et al. (2002) soulignent les problèmes du développement local dans les villes européennes). Le développement territorial grâce à l'IS vise le changement au niveau des comportements individuels (amélioration de la qualité de vie des populations défavorisées) et au niveau institutionnel (développement des institutions d'une société...).

Plusieurs éléments, recensés à partir d'une littérature parfois dispersée sur le sujet de l'IS, confirment la territorialité de cette dernière. Le territoire est considéré donc comme l'une des composantes principales de l'IS (BELLEMARE et KLEIN, 2011; FONTAN, 2008). Nous pouvons résumer un bon nombre de pratiques de l'IS dans ce que nous appelons l'économie de la diversité, développée par GIBSON-GRAHAM, et qui intègre dans l'économie la réponse aux besoins non satisfaits chez les populations défavorisées dans un territoire donné, et en développant les capacités des individus pour bénéficier des ressources disponibles (ici nous pouvons parler de la théorie de Mobilisation des Ressources, la notion des Capabilités de SEN (2000) ...). Dans ce sens, l'ESS est vue comme un moyen qui aide à profiter des ressources patrimoniales grâce à l'IS pour réaliser un développement territorial (LAHMER, 2015). Du côté de POLANYI, ce que nous pouvons comprendre de sa pensée c'est que l'IS n'est pas seulement être créatif, mais la nouveauté doit aussi contribuer à une production, une distribution...des attributs qui ont lieu dans un territoire grâce aux initiatives locales d'IS (FONTAN, 2008).

<sup>5</sup> Guide Innovation Sociale de UNIPSO (Union des entreprises à Profit Social).

ISSN: 2665-7473 Volume 3: Numéro 2 REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES DE GESTION

#### 3. L'Innovation Sociale en Théorie :

## 3.1. Approches Théoriques de l'Innovation Sociale :

En théorie, nous distinguons 2 conceptions de l'IS: La première est une conception anglosaxonne qui se base sur les résultats, alors que la deuxième, qui est européenne, se focalise sur les processus (GUYON et BESANÇON, 2013). Dans la conception par les résultats, nous distinguons deux approches selon le type d'acteurs impliqués: les acteurs publics (New Public Management: recours à l'IS pour moderniser les politiques publiques sociales) et les acteurs privés (approche de l'entrepreneuriat social, focalisée d'une part sur les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur social, et d'une autre part sur les recettes marchandes: exercice d'activités marchandes pour une finalité sociale) (GUYON et BESANÇON, 2013).

Pour la seconde conception, à savoir celle des processus, elle se compose aussi de deux approches : l'entreprise sociale (développée par le réseau des chercheurs EMES <sup>6</sup>) et l'approche institutionnaliste (développée par le CRISES) (GUYON et BESANÇON, 2013). L'approche institutionnaliste nous donne les moyens pour dépasser les limites de la définition de l'IS qui se base uniquement sur les 2 éléments relatifs à la nouveauté et la finalité (CLOUTIER, 2003, CHAMBON et al., 1982). D'autres éléments sont de ce fait privilégiés : les processus de l'IS, la participation collective des acteurs dans l'IS, le caractère de la nouveauté relative de l'IS, et le changement réalisé suite à l'IS. Il en ressort donc 4 fondements de base de l'IS, qui ont une orientation processus : le territoire (un ensemble de proximités géographiques, organisationnelles et institutionnelles), le modèle économique (hybridation des ressources), la gouvernance (des organisations, des rapports sociaux...) et l'empowerment (initiatives citoyennes, logique bottom-up<sup>7</sup>, empowerment des individus...). Ainsi, cette même approche met aussi l'accent sur les résultats de l'IS (GUYON et BESANÇON, 2013) qui sont ses objectifs de recherche du mieux-être des individus (réponse à un besoin social non satisfait, émancipation et empowerment, insertion professionnelle,

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Emergence de l'Entreprise Sociale (EMES) : Réseau européen de chercheurs en entreprise sociale. Il était le 1<sup>er</sup> à conceptualiser l'Entreprise Sociale en Europe (à partir de 1996) en lui déterminant les caractéristiques économiques, sociales et démocratiques qui la distinguent de l'entreprise capitaliste.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Logique ascendante d'initiatives et d'actions provoquées et mises en place par les populations concernées (défavorisées, faisant preuve de besoins sociaux non satisfaits) (BOUCHARD et FAYOLLE, 2013).

ISSN: 2665-7473

Volume 3: Numéro 2



réinsertion dans la vie sociale...), et ce, grâce à ses qualités « d'accessibilité » et sa « logique de service » (GUYON et BESANÇON, 2013).

En matière d'accessibilité, un besoin social de base peut être rapproché de la notion du bienêtre, et sa satisfaction passe par le développement des capabilités des individus (empowerment). Pour appréhender le concept de Capabilité (de SEN (2000)), il est nécessaire de prendre connaissance du concept de la justice selon RAWLS (1997). Cet auteur parle de la nécessité d'existence d'une plus grande liberté (fondamentale, professionnelle...) et une plus grande égalité des chances afin d'atteindre la justice. Il parle également de la justice au mérite et certaines formes d'inégalité légitime (discrimination positive<sup>8</sup>), ce qui conduit à une justice par équité. RAWLS (1997) considère donc que les individus, pour être libres et égaux, doivent disposer de biens primaires (GUYON et BESANÇON, 2013).

La logique de service, quant à elle, s'exprime de 2 manières : un service rendu par un bien est privilégié par rapport au bien lui-même (par exemple, le service de mobilité par rapport au parc de vélo qui permet de mettre en place ce service), ce qui s'inscrit aussi dans le cadre de l'accessibilité/ empowerment, et le fait de subordonner un bien ou une activité productive à un service qui l'englobe et le ou la dépasse pour atteindre des objectifs sociaux comme le renforcement des liens entre personnes (exemple : le service de portage de repas pour les personnes âgées implique la visite et d'autres services rendus à ces personnes) (GUYON et BESANÇON, 2013). Cette logique de service renvoie à une économie de la fonctionnalité selon BUCLET (2005) (une économie qui vise la durabilité au lieu de l'obsolescence programmée, les changements dans les modes de production et de consommation, la modification de la notion de propriété individuelle…).

## 3.2. Quel Courant Théorique Adopter ? Evaluation de 12 Théories

Nous constatons qu'il n'existe pas de théories et approches propres à l'IS. Les théories et approches vues précédemment sont uniquement très proches du concept et permettent le mieux sa conceptualisation et son appréhension. Cependant, d'autres théories, que nous pouvons dans l'ensemble qualifier de théories généralistes, utilisées dans les sciences sociales, les sciences de gestion et le management des organisations, peuvent être utiles pour analyser et étudier l'IS, indirectement certes, mais avec une certaine valeur ajoutée différente

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Consiste à privilégier certains acteurs qui sont lésés, et ce, pour réaliser le principe de l'équité.

ISSN: 2665-7473

Volume 3: Numéro 2



d'une théorie à l'autre. Nous avons dans ce sens mené un travail d'analyse du contenu de 12 théories les plus abordées durant notre travail de recherche sur l'IS. Cela nous a permis de juger de leur pertinence pour notre sujet de recherche (proche, très proche ou assez proche du sujet de recherche), de démontrer leur relation avec l'IS et de réaliser notre analyse personnelle en cette matière. L'objectif derrière ce travail était également de statuer sur le modèle théorique que nous pouvons adopter pour la réalisation de notre thèse dans sa globalité. Les 12 théories en question sont : la théorie de l'Empowerment, la théorie l'Institutionnelle (Institutionnaliste), la théorie de la Mobilisation des Ressources, la théorie de l'Impact Social, la théorie de l'Investissement Social, la Théorie du Social Work, la théorie des Coûts de Transaction, la théorie de l'Agence, la théorie de Régulation Sociale, la théorie du Changement, la théorie de la Valeur et la théorie des Parties Prenantes.

Les résultats de ce travail permettent de considérer la théorie institutionnelle comme la théorie la plus adaptée pour étudier l'IS et orienter nos travaux de recherche en la matière. Etudiée par un nombre important de grands chercheurs tels que DI MAGGIO, ZUCKER, POWELL, SELZNICK, PETER, BERGER, HUGHES, et MEARSHEIMER, elle constitue déjà en soi une alternative à la pensée économique classique et néo-classique. Plusieurs auteurs qui ont parlé de la théorie institutionnelle ont abordé cela de manières différentes. Nous prenons l'exemple de DI MAGGIO (1988) qui affirme que la théorie institutionnelle essaye de s'éloigner de la vision de la poursuite des intérêts des individus/ organisations comme motivation de changer, et considère (la théorie institutionnelle) plutôt qu'ils changent vu l'environnement institutionnel, des choses suivies car acquises... La théorie institutionnelle est également une théorie principale et directe de l'IS et qui regorge d'éléments la concernant (participation, démocratie, institutionnalisation, innovation institutionnelle qui est l'une des étapes avancées pour réaliser l'IS, intégration de l'aspect politique à l'économie...). Ainsi, elle aborde largement certains types d'organisations tels que les mutuelles (investisseurs institutionnels), ce qui rentre dans le cadre de l'IS. De même pour l'impact de l'environnement institutionnel sur les entreprises pour faire de la RSE, donc prise en compte des Stakeholders. Tous ces éléments rentrent dans le cadre de l'IS.

ISSN: 2665-7473

Volume 3: Numéro 2



#### 4. Innovation Sociale : De l'Obscurité Aussi!

Difficile à croire vu toutes ses caractéristiques positives, l'IS a une facette obscure : risques, problèmes, des choses pas bien, et un isomorphisme institutionnel, peuvent aussi caractériser l'IS.

## 4.1. Risques Encourus à Cause de l'Innovation Sociale :

Dans son rapport intitulé ''Empowering People, Driving Change: Social Innovation in the European Union'' (2010), la Commission Européenne à travers le BEPA confirme que l'IS est une activité à risques: Le 1<sup>er</sup> risque est de considérer toute activité sociale, ou produisant des résultats sociaux, comme IS. Le résultat est certes important, mais le processus l'est aussi pour juger une innovation de sociale (exemple: améliorer l'éducation n'est pas une IS si cela se fait par les méthodes traditionnelles). Le 2ème risque concerne le secteur privé qui peut jouer un rôle important dans l'IS qu'il ne faut cependant pas assimiler à une privatisation des services sociaux ou publics. Ainsi, prester des services sociaux par le secteur privé peut présenter des risques d'exclusion de certains consommateurs très pauvres. Le 3ème risque est de limiter l'IS aux initiatives bottom-up et ordinaires alors qu'elle peut venir du haut (exemple: décisions des politiciens de prendre en charge certains soucis sociaux différemment).

#### 4.2. Problèmes Liés à l'Innovation Sociale :

SEGNESTAM LARSSON et BRANDSEN (2016) nous exposent 2 problèmes avec l'IS: D'abord, l'IS, présentée comme alternative au marché, est souvent influencée par des éléments relevant du bagage du marché et le gouvernement : par exemple, se baser aussi sur les produits (et non pas juste les services), cycle de vie d'une IS (BEZOVAN et al., 2014), son scaling-up, son financement... Ensuite, certains académiciens et politiciens considèrent que l'IS est quelque chose de bien comme toute innovation et non pas car elle se focalise sur le social (MEEUWISSE, 2008). Cependant, les IS encourent des risques, peuvent échouer, peuvent ne pas profiter à certains individus, ne doivent pas être spécifiques juste à un certain type de systèmes politiques ou sociaux, et doivent profiter de l'engagement des politiciens, managers, et plusieurs acteurs pour être promues.

ISSN: 2665-7473 Volume 3: Numéro 2



## 4.3. Ce Qui N'Est Pas Bien Dans l'Innovation Sociale :

BRANDSEN et al. (2016) nous informent sur ce qui n'est pas bien dans l'IS. C'est au terme d'impact limité et de courte durée des IS, notamment dans les systèmes sociaux locaux. Il s'agit donc de la précarité des IS où nous trouvons aussi le fait qu'elles peuvent rencontrer des problèmes par la suite...Deuxièmement, nous avons le fait que certains innovateurs sociaux s'intéressent juste à la résolution de problèmes sociaux urgents dans leurs territoires sans essayer de diffuser leurs innovations dans d'autres territoires. Troisièmement, une partie significative des IS représente des objectifs et pratiques sociaux, économiques et culturels controversés (exemple : développer l'offre de produits technologiques pour les consommateurs à bas revenus, mais avec le risque de les utiliser par les sociétés afin d'avoir les données personnelles des consommateurs).

## 4.4. L'Isomorphisme Institutionnel: Un « Danger » pour l'Innovation Sociale

DI MAGGIO et POWELL sont des pionniers dans les domaines de la sociologie néoinstitutionnaliste et l'institutionnalisme qui ont pour vocation d'expliquer les faits et évolutions socio-économiques par la prégnance des institutions, la présence de forces à l'intérieur d'une organisation et les systèmes inter-organisationnels, et ce, dans le cadre d'un isomorphisme institutionnel auquel sont soumises les organisations. L'isomorphisme est favorisé par des facteurs de recherche d'efficacité, mais aussi par des facteurs d'arrangements institutionnels (institutionnalisation d'un champ organisationnel suite à l'intensification des relations et rapports entre ses composantes, pression institutionnelle...) qui conduisent à un isomorphisme plutôt institutionnel. Ce dernier, est aussi favorisé par la recherche de légitimité, ce qui implique l'adoption des pratiques socialement acceptées même si ce n'est pas cela qu'il faut appliquer (DI MAGGIO et POWELL, 1983). Plusieurs autres facteurs peuvent occulter, ou faire rétrécir le projet social et politique initial de l'IS, tels que l'homogénéisation des associations, l'hybridation des ressources des organisations de l'ESS... MARIVAL et al. (2015) nous parlent de l'Etat qui essaye de formater l'offre de services, en instrumentalisant les associations socialement innovantes qui se banalisent, qui s'uniformisent et qui répondent d'une manière industrielle à la demande constatée par l'Etat par des réponses normatives (offre descendante), au lieu d'innover pour satisfaire les besoins exprimés par une communauté dans le cadre d'un ancrage/ proximité territorial. Cela est un exemple très parlant de l'isomorphisme institutionnel.

ISSN: 2665-7473

Volume 3 : Numéro 2



**Conclusion:** 

Le présent article était l'occasion de mettre le point sur les considérations définitionnelles, conceptuelles et théoriques de l'Innovation Sociale, ce concept en vogue mais qui reste méconnu du public, et de plusieurs acteurs en société, parfois même de certains chercheurs en

sciences sociales et humaines.

L'Innovation Sociale est une grande nécessité dans l'ère actuelle où l'économie libérale a causé et aggravé beaucoup de dégâts sur les plans social, humain et environnemental, sans être capable d'y remédier, et ce, au nom de la modernité et la croissance. Toutefois, le caractère récent, vague, complexe et encore ambigu de cette innovation, nous prive de son potentiel de contribution au développement socioéconomique, que ce soit dans les pays pauvres et en voie de développement, ou les pays les plus avancés dans le monde.

Dans ce sens, et vu la dispersion et la rareté des travaux qui traitent de l'Innovation Sociale (le constat est encore plus négatif pour le contexte marocain), nous espérons pourvoir éclairer les lecteurs sur ce concept, et contribuer à l'enrichissement du répertoire de recherches en sa matière, notamment pour le cas du Maroc grâce à la suite de nos travaux de recherche dans le cadre de notre thèse de doctorat qui aura aussi une composante empirique. Les lecteurs susceptibles d'être éclairés sur le concept de l'IS grâce à notre article peuvent être aussi bien des chercheurs et des lecteurs initiés ou non, que des entreprises privées, des politiciens ou d'autres acteurs soucieux du bien-être de leurs communautés respectives et de l'intérêt public.

ISSN: 2665-7473 Volume 3: Numéro 2



#### **BIBLIOGRAPHIE**

- AYDALOT, P., (2006), "Trajectoires technologiques et milieux innovateurs", dans CAMAGNI, R., et MAILLAT, D., (dir.), Milieux innovateurs: Théories et politiques, Paris, Economica, pp. 20-41.
- BELLEMARE, G., et KLEIN, J.-L. (2011), Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques, Presses de l'Université du Québec.
- BENCHEIKH, T., (1986), "Construit social et innovation technologique", *Sociologie du travail*, Vol. 28, N° 1, pp.41-57.
- BEPA (Bureau of European Policy Advisers), European Commission, (2011), Empowering people, driving change: Social Innovation in the European Union, Luxembourg, 176p.
- BESANÇON, E., et CHOCHOY, N., (2013), "Partie I: L'élargissement du concept d'innovation", L'innovation sociale en pratiques solidaires. Emergence, approches, caractérisation, définition, évaluation. Contribution de l'Institut Jean- Baptiste Godin, Janvier 2013, document en ligne: http://www.institutgodin.fr/Is-InstitutGodin.pdf (consulté le 07/05/2017).
- BEZOVAN, G., et al., (2014). Social mentoring project for employment of disadvantaged and marginalised groups. In A. Evers, B. Ewert, & T. Brandsen (Eds.), *Social innovations for social cohesion. Transnational patterns and approaches from 20 European cities* (pp. 33–36). <a href="https://www.wilcoproject.eu">www.wilcoproject.eu</a>. WILCO project.
- BOUCHARD, M. J., (2011), L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 259 p.
- BOUCHARD, V., et FAYOLLE, A., (2011), "Comment mettre en œuvre l'intrapreneuriat?", *Gestion*, HEC Montréal, Vol. 36, Issue 4, pp. 11-21.
- BRANDSEN, T., et al., (2016), Social innovations in the urban context, Heidelberg: Springer Verlag GmbH u. Co.
- BUCLET, N., (2005), "Concevoir une nouvelle relation à la consommation : l'économie de fonctionnalité", *Annales des Mines*, N° 39, pp. 57-66.
- CHAMBON, J.L., et al., (1982), Les innovations sociales, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je, 127p.
- CLOUTIER, J., (2003), "Qu'est-ce que l'innovation sociale?", *Cahier du CRISES*, Collection Etudes théoriques, N° ET0314.
- COLLETTE, C., et PIGE, B., (2008), Economie Sociale et Solidaire, Gouvernance et Contrôle, Paris, Dunod, 152p.
- Commission européenne, (2011), White Paper on Governance, Bruxelles.
- COOPERRIDER, D.I., et PASMORE, W. A., (1991), "Global social change : A new agenda for social science?", *Human Relations*, Vol. 44, N° 10, pp. 1037-1055.
- DANDURAND, L., (2005), "Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative", *Revue française d'administration publique*, N° 115, pp. 377-382.
- DEBRESSON, C., (1993), "Comprendre le changement technique", *Presses de l'Université d'Ottawa*, 386 p.
- DIMAGGIO, P., (1988), "Interest and Agency in Institutional Theory", dans ZUCKER, L., (Dir.), Institutional Patterns and Organizations: Culture and Environments, Cambridge, MA: Ballinger, pp. 3-21.
- DIMAGGIO, P., et POWELL, W., (1983), "The Iron-Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Field", *American Sociological Review*, N° 48, pp. 147-160.
- FONTAN, J.-M., (2008), "Développement territorial et innovation sociale : l'apport polanyien", *Interventions économiques*, N° 38, (en ligne), mis en ligne le 16 février 2011, consulté le 30 septembre 2016, URL : http://interventionseconomiques.revues.org/369
- GORDON, R., (1989), "Les entrepreneurs, l'entreprise et les fondements sociaux de l'innovation", *Sociologie du travail*, Vol. 31, N°1, pp.107-124.
- GUERON, G., (1984), "The work of the international foundation for social innovation", dans HEDEN, C.G., et KING, A., Social innovations for development, papiers présentés pour le UN conference on Science and Technology for development, Vienne (1979), Oxford, Pergamon Press.

ISSN: 2665-7473 Volume 3: Numéro 2



- GUYON, T., et BESANÇON, E., (2013), "Chapitre II: Les principes et approches de l'innovation sociale", dans BESANÇON, E., et al., L'innovation sociale: Principes et fondements d'un concept, Paris, L'Harmattan, 160p.
- HEEKS, R., et al., (2014), "New Models of Inclusive Innovation for Development", *Innovation and Development*, Vol. 4, N° 2, pp. 175–185.
- HOWALDT, J., et SCHWARZ, M., (2010) "soziale Innovation", Dans, Fokus. Skizze eines gesellschaftstheoretisch inspirierten Forschungskonzepts. Bielefeld: transcript.
- JESSOP, B., et al., (2013), "Social innovation research: A new stage in innovation analysis?" Dans, MOULAERT, D., et al., (Eds.), The international handbook on social innovation: Collective action, social learning and transdisciplinary research, Cheltenham, Edward Elgar, pp. 110-130.
- LAHMER, A., (2015), "L'appréhension des liens entre territoire et ESS: quelques points de repères au carrefour de la mise en ressource du patrimoine: Le Pays de l'Argane au Maroc", Maison des Sciences Economiques, Communication pour les 15<sup>èmes</sup> rencontres du RIUESS, Reims.
- LAVILLE, J.-L., (2016), L'économie sociale et solidaire : Pratiques, théories et débats, Une synthèse majeure, Paris, Editions Points (Nouvelle édition), Le Monde des livres, Collection Points Economie, 480p.
- MARIVAL, C., et al., (2015), "Associations de solidarité et nouvelles pratiques de coopération sur les territoires : état des lieux, effets et enjeux ", rapport d'étude pour le FDVA, Uriopss LR et Lest, mars.
- MARTEL, J.-L., et LÉVESQUE, D., (1985-86), "L'organisation coopérative et les projets de restauration sociale des années 30 au Québec", *Coopératives et Développement*, Vol. 18, N° 2, pp. 15-38.
- MEEUWISSE, A., (2008), "Organizational innovation in the Swedish Welfare State", *Critical Social Policy*, Vol. 28, N° 2, pp. 187–205.
- MONTGOMERY, T., (2016), "Are Social Innovation Paradigms Incommensurable?", *Voluntas*, Vol. 27, N° 4, pp. 1979-2000.
- MOULAERT, F., 2000, 2002. Globalisation and Integrated Area Development in European Cities. Oxford University Press, Oxford.
- NICHOLLS, A., et MURDOCK, A., (2012), "The nature of social innovation", dans NICHOLLS, A., et MURDOCK, A., (Eds.), Social innovation: Blurring boundaries to reconfigure markets, Basingstoke and New York, Palgrave Macmillan, pp. 1-30.
- RAWLS, J., (1997), Théorie de la justice, Paris, Seuil, 666p.
- RICHEZ-BATTESTI, N., et al., (2012), "L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? ", *Innovations*, N° 38, pp. 15-36.
- RICHEZ-BATTESTI, N., et OSWALD, P., (2010), "Configuration de gouvernance et stratégie institutionnelle du « faire ensemble » : une analyse à partir d'un groupe de tourisme social", *Politiques et Management Public*, Vol. 27, N°1, pp. 31-53.
- SEGNESTAM LARSSON, O., et BRANDSEN, T., (2016), The Implicit Normative Assumptions of Social Innovation Research: Embracing the Dark Side, dans BRANDSEN, T., et al., (Dir.), *Social Innovation in the Urban Context*, Cham Heidelberg New York Dordrecht London, Springer Open, Nonprofit and Civil Society Studies/ An International Multidisciplinary Series, pp. 293-302.
- SEN, A.K., (2000), "Social Justice and the Distribution of Income", dans ATKINSON, A.B., et BOURGUIGNON, F., (eds.), Handbook of Income Distribution, Amsterdam, North Holland, pp. 59-85.
- SINCLAIR, S., et BAGLIONI, S., (2014), "Social Innovation and Social Policy Promises and Risks", *Social Policy and Society*, Vol. 13, N° 3, pp. 469-476.
- TAYLOR, J. B., (1970), "Introducing social innovation", *Journal of Applied Behavioral Science*, Vol. 6, N° 1, pp. 69-77.
- ZOUIRI, L., et BENNANI, F., (2019), "Les obstacles à l'innovation dans les PME-PMI Marocaines", *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, N°2, pp. 559-578.